**Compte-Rendu de l’Assemblée Générale et Réunion du RCDP**

**Du 21 septembre 2017-09-21 – 14h à 17h**

Lieu : Cités Unies France

Organisateurs : **Hassan Hmani**, *Président du RCDP et Maire-adjoint de Nanterre*

**Simoné Giovetti**, *Chargé de mission - Cités Unies France*

|  |
| --- |
| **Liste des participants (par ordre alphabétique) :** |
| * **- Abbou Chantal**, *Expert-comptable du cabinet Abbou,* * **- Berder Daniel,** C*onseiller municipal de Gennevilliers délégué au relations internationales* * **- Bouche Catherine,** *1ère adjointe, Chargée de la jeunesse et du sport, Allonnes* * **- Bourgoin Jacques**, *Maire honoraire de Gennevilliers* * **- Daverat Dominique,** *7ème adjoint, Chargé de la vie associative, de la politique de la ville et des questions internationales, Allonnes* * **- Délégation** *de la mission Palestine en France, Paris* * **- Ech-Chekhchakhi Moulay Hamid**, *Conseiller Municipal délégué à la Réussite Educative, Conseiller Communautaire, Rennes* * **- Gerschwitz Maïté**, *Responsable des relations internationales, Montreuil* * **- Jullian Anne-Laure**, *Chargée de Projet, Conseil départemental du Val de Marne* * **- Mével-Reingold Anne-Marie**, *Chargée de mission, MEAE / DAECT* * **- Poirout Dominique**, *Adjointe au Maire, Rezé* * **- Proust Frédérique**, *Responsable administratif et financier, Cités Unies France* * **- Sandid Djamel***, Responsable Relations Internationales, Nanterre* |

****

***Rappel de l’ordre du jour :***

|  |
| --- |
| **ORDRE DU JOUR DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  De 14h30 à 15h : Réservée aux membres adhérents du RCDP  - Séance d’ouverture : Jacques Bourgoin, Vice-président du RCDP (Mr Hmani, Président du RCDP, étant en mission) ;  - Rapport moral et d’orientation ;  - Validation des activités ;  - Bilan financier de l’année 2017  - Elections du bureau  **ORDRE DU JOUR DE LA REUNION**  De 15h à 17h : Ouverte à tous  - Retour de mission à Jérusalem-est  - Point sur le projet |

**I/ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

* **Rapport Moral et d’orientation**

Jacques Bourgoin a tout d’abord demandé d’excuser l’absence du Président, Hassan Hmani, étant en mission en Palestine. Il a ensuite donné une lecture du rapport moral et a souligné la nouvelle dynamique du réseau avec l’initiative rassembleuse de la Nuit des Amis de la Palestine et la construction du projet de coopération avec le centre Al Bustan à Jérusalem-est, sui suscite le soutien ou l’intérêt d’une vingtaine de collectivités du RCDP. Par la suite, il a été remarqué, au niveau financier, les bonnes années précédentes et les réserves qui avaient pu alors être faites en prévision du futur. Ces réserves peuvent pallier dans un premier temps au déficit que connaît le RCDP dans un temps imparti, court, pour retrouver un équilibre financier dans les deux ans.

Jacques Bourgoin a également rappelé la nécessité de trouver de nouveaux adhérents, et de bâtir des nouveaux partenariats.

Le rapport d’activités a été également présenté et voté.

* Le rapport moral a été proposé au vote : approuvé **à l’unanimité**.
* Le rapport d’activités a été approuvé **à l’unanimité**.

*Ci-joint le rapport d’activités*

* **Rapport Financier**

Jacques Bourgoin, au nom de Hassan Hmani, a commenté les chiffres du rapport.

Pour ce qui concerne les cotisations des membres :

Le phénomène de démission amorcé dès 2015 s’est malheureusement amplifié entre 2016 et 2017. Le montant est passé de 158 341 euros en 2015 à 105 917 euros en 2017. Nous faisons le constat amer que désormais plus aucune région n’adhère au réseau.

En 2017, la ville de Lille a fait le choix de démissionner du réseau, et celle de Choisy-Le-Roi a suspendu son règlement. Quant à la ville de Paris, cette dernière a annoncé qu’elle ne ferait plus partie des adhérents de l’association à compter de 2018.

En fin d’année 2017 et pour faire suite au succès du diner conférence « Nuit de la Palestine » une campagne d’adhésion a été réalisée renforcée par la mise en ligne du site web, désormais opérationnel. Près de soixante dis collectivités ont reçu une lettre les invitant à rejoindre le réseau accompagné d’un devis à un tarif promotionnel de 30%. A ce jour, les communes de La Courneuve et Plessé ont adhéré. Les villes de Bagneux et Choisy-le-Roi sont en cours d’adhésion ou de ré adhésion. Aucune autre collectivité n’a émis le souhait de démissionner. Ce qui permettra au RCDP de maintenir a minima son niveau de cotisation en 2018 à celui de 2017. Le montant des cotisations perçues pour 2018, à la date du 30 septembre 2018 s’élève à 92 856 euros – soit 86% du volume attendu. Les versements des villes de Bagneux, pierrefitte-sur-Seine, Gennevilliers et Bezons restent à ce jour à recevoir.

Concernant les subventions :

Aucune subvention n’a été reçue entre 2017 et 2018.

Concernant les produits issus des conventions :

Il s’agit des frais de gestion sur les projets des collectivités confiés au RCDP. Jusqu’en 2016, le volume financier des projets gérés était de l’ordre de 200 000 à 250 000 euros en moyenne par an (en encaissement comme en décaissement).

En 2017, le volume de convention signé est passé sous la barre des 100 000 euros (contre 212 000 euros en 2016). Et à fin septembre 2018, il n’est que de 47 000 euros. A fin 2017, le total des fonds à décaisser s’élevait à 352 511 euros (dont 44 259 euros à rembourser aux collectivités ayant démissionné et/ou abandonné leur projet de coopération avec la Palestine – Roubais et Vaulx-en-Velin). A fin août 2018, ce montant net s’élève à 296 621 euros.

La convention signée en 2015 entre le RCDP et l’HAMAP/ADOUR pour la création d’un site internet d’un montant de 8 800 euros pour une période de 18 mois s’est terminée au printemps 2018. Elle avait débuté en octobre 2016 par le recrutement d’une personne. Le produit de cette activité a été réparti pour couvrir ces frais de personnel depuis 2016. En 2017, il s’élève à 5 400 euros et en 2018 à 2 050 euros.

Concernant les produits financiers:

Les excédents de trésorerie résultant des décalages entre le versement des fonds versés dans le cadre des projets par les collectivités et la réalisation effectives des projets sont placés dans des produits financiers sans risque et immédiatement disponibles (de type livret A, Compte à terme ou sur livret). Les intérêts de ces placements avaient permis de manière tout à fait exceptionnelle de soutenir l’activité du réseau en 2015. Désormais, ils oscillent entre 3 000 et 1 200 euros.

Pour l’exercice clos en 2017, les produits se sont élevés à 1 144 euros.

Concernant la reprise de fonds dédiés et/ou provisions :

Des fonds avaient été constitués jusqu’en 2016 pour permettre de financer des activités ciblées. En 2016, il avait été décidé d’affecter la somme de 40 000 euros restant à fin 2015 comme suit :

* 10 000 euros pour permettre de faire face à une baisse anticipée des cotisations en 2017 ;
* 5 418 euros pour le financement du site internet ;
* Et porter à 24 582 euros l’apport du réseau au financement du diner « La Nuit de la Palestine ».

Concernant les autres produits :

Les produits générés par le RCDP sont issus des recettes liées au diner « La Nuit de la Palestine » détaillé comme suit :

* Subvention : 28 000 euros (DAECT et de l’Ambassade de Palestine)
* Secteur privé/ Sponsor : 22 000 euros ;
* Frais des participants : 9 730 euros (dont 960 euros restent à ce jour à encaisser)

En 2018, aucun produit d’activité n’est prévu.

Pour pouvoir traverser la crise il faudrait que le RCDP innove dans son fonctionnement. Il faudrait pouvoir restreindre les dépenses sans amputer sur l’efficacité du RCDP.

Après présentation du rapport financier du trésorier, Chantal Abbou, du Cabinet Doucet Beth et Associés, donne lecture du Rapport général et du Rapport spécial pour l’exercice 2017 du commissaire aux comptes. Les comptes sont certifiés sans réserve, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l’association.

Le Vice-Président, Jacques Bourgoin, au nom du Président Hassan Hmani et du trésorier, présentent à l’Assemblée Générale, pour ratification les résolutions suivantes :

* Approuver les comptes, le bilan et son annexe ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports ;
* Donner au trésorier et au président quitus de l’exécution de leur mandat pour ledit exercice ;
* D’affecter la totalité du résulat de l’exercice clos au 31 décembre 2017, soit un déficit de 20 030 euros au compte de « Report à nouveau ».
* Le rapport financier proposé au vote : approuvé **à l’unanimité**.
* Les résolutions proposées au vote : **approuvé à l’unanimité**.
* **Bureau du RCDP**

Président : Hassan HMANI, maire adjoint de la ville de Nanterre

**Nouveau bureau**

Vice-présidents

Monsieur Daniel Breuiller, conseiller municipal de la ville d’Arcueil

Monsieur Jacques Bourgoin, conseiller de la ville de Gennevilliers,

Monsieur Didier Guillaume, vice-président du département du Val-de-marne

Monsieur Georges Morin, conseiller, ville de Gières

Madame Halima Menhoudj, maire adjointe ville de Montreuil

Secrétaire général

Madame Geneviève Sevrin, directrice générale de Cités Unies France

Trésorière :

Madame Dominique Poirout, adjointe au Maire de la ville de Rezé

* Le bureau a été proposé au vote : approuvé **à l’unanimité**.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**II/ R**É**UNION RCDP OUVERTE A TOUS**

* **Retour de mission à Jérusalem-est**

Du 9 au 11 octobre 2018, une délégation du RCDP s’est rendue à Jérusalem-est dans le cadre du projet Jérusalem-est. Lors de cette mission il a été question de prendre connaissance du terrain et de la réalité quotidienne, et aussi préciser le projet en rencontrant le centre socio-culturel Al Bustan.

Concernant la vie quotidienne, il a été reconnu que les habitants de Jérusalem-est subissent au quotidien une pression psychologique et un enfermement. D’ailleurs plusieurs d’entre eux ont perdu leur droit, c’est-à-dire la non reconnaissance de leur statut d’habitant de Jérusalem, pour diverses raisons comme le non-paiement de leurs impôts etc… L’objectif du gouvernement israélien est de pousser cette population hors de Jérusalem.

Les jeunes générations sont particulièrement touchés, et la délégation l’a notamment remarqué en découvrant le nom du programme du centre Al Bustan : «  Construire un sourire pour les jeunes générations ».

Outre la rencontre avec l’association Al Bustan, la délégation a pu visiter le quartier de Silwan, et ainsi se rendre compte de la situation, elle a aussi pu rencontrer le gouverneur de Jérusalem ainsi que l’universitaire, journaliste et essayiste israélien, Michel Warshawsky. Enfin la délégation a aussi pu assister à une présentation de Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l’ONU : OCHA. Par ailleurs, la rencontre particulièrement intéressante avec Monsieur le Consul Général de France à Jérusalem nous a permis de bien cerner l’importance pour la diplomatie française de notre projet et tout le soutien à celui-ci.

* **Point sur le projet**

Pour le moment, 10 collectivités se sont fermement engagées pour le projet, qui pour rappel est un projet triennal ; 8 autres collectivités ont marqué leurs intérêts et sont en phase de décisions.

Al Bustan est un centre communautaire qui propose des activités à l’intention de la jeunesse. L’objectif est d’aider cette jeune population enfermée, on pourrait plus ou moins parler de activités à fonction thérapeutique.

Nous proposons d’envisager d’autres activités à celles déjà proposés par le centre, par exemple dans le domaine de la santé, du cinéma, du crique ou autres activités artistiques, du sport pour tous ou encore des sorties pour se rendre à des événements culturels. 2 ou 3 activités seront mises en place par an.

2 composantes principales constituent le projet :

* Soutien au centre pour le lancement et la mise en place de ces activités
* Contribution des collectivités françaises à une activité de leur choix, aussi bien en Palestine, qu’en France

2 compétences transversales :

* Rendez-vous annuel à Jérusalem-est de l’emble des villes qui ont pris part au projet, aussi bien les villes donatrices que celles qui sont donatrices et ont participés aux activités. Ce sera une journée de fin d’année animée par des activités diverses. La présence sur place est essentielle pour faire valoir le projet.
* Initiation à la vidéo : la création d’un documentaire sur la situation des jeunes à Silwan et donc à Jérusalem-est. Avoir un film/documentaire serait important pour faire connaître la réalité à nombre de personnes.

Autres propositions :

Piste 1 : Faire rencontrer des animateurs français professionnels avec des animateurs palestiniens pour partager le savoir

Piste 2 : Former des guides touristiques à Jérusalem-est

Agenda

D’ici décembre il sera question d’écrire le plan d’activité prévisionnel, ainsi que le budget prévisionnel. Et d’ici janvier, il faudra constituer et déposer l’Appel à projet.

**Appel à cotisation du RCDP**

Il est convenu d’envoyer l’appel à cotisation des adhérents du RCDP et au delà, à l’ensemble des collectivités territoriales engagées en Palestine et susceptibles d’adhérer au Réseau, au plus tard le 15 novembre et si possible avant.